



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 juin 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 juin 2005

**PÔLE SPORTS - Lancement d'une consultation d'appel d'offres :  
étude de marché économique et touristique**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

***Adjoint :***

Mlle Fabienne RAVENEAU

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

AMERU**PÔLE SPORTS - Lancement d'une consultation d'appel d'offres : étude de marché économique et touristique**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Depuis 2003, dans le cadre du projet Pôle Sports, les études menées qui portaient en premier lieu sur la programmation des équipements, puis sur les études préalables en matière d'urbanisme réglementaire (DUP, étude d'impact, loi sur l'eau...) ont fait évoluer les réflexions et aboutissent aujourd'hui à la nécessité de poser les bases d'une véritable stratégie de développement économique et touristique du Pôle Sports.

Cette nouvelle étape dans l'élaboration du Pôle Sports apparaît aujourd'hui indispensable si l'on veut qu'il puisse fonctionner et rayonner, à l'image d'un projet du Contrat de Plan, à l'échelle régionale comme un des pôles d'attractivité et d'activités incontournables en Poitou-Charentes.

En outre, cette piste de réflexion a été abondée lors des rencontres du Comité Scientifique dans lequel étaient représentés 110 acteurs du monde économique, sportif, touristique...

Il est notamment ressorti les réflexions suivantes :

Extrait des conclusions du Forum de restitution des débats le 24/03/05 :

- *La notion de « tourisme sportif » implique essentiellement trois composantes : sport / hébergement / restauration. Des réponses en matière d'hébergement collectif et services annexes sont indispensables tout comme des formules touristiques et sportives préconçues (« pass Pôle Sport »).*
- *La programmation régulière d'événements sportifs implique une structuration de l'offre sportive (animation, développement des réseaux, encadrement des pratiques de loisirs sportifs).*
- *Pour définir les bons services et prévoir des retombées économiques en terme de tourisme sportif, il convient de définir les comportements sociologiques de chaque public et de chaque pratique.*
- *Les acteurs économiques présents localement (hôtellerie, restauration, diffuseur touristique, institutionnels...) doivent intégrer l'arrivée du Pôle Sports. Un accompagnement pourrait être engagé pour permettre de structurer les services attendus par ces nouveaux touristes.*
- *La communication est essentielle pour le développement du tourisme sportif : notion de formules touristiques à concevoir et à diffuser.*
- *Si la tendance est à la pratique du sport en liberté, il implique tout de même un cadre et un (ou des) opérateur(s).*
- *C'est par l'événementiel et l'animation que le tourisme sportif peut se développer et devenir attractif. Pour cela, la structuration de l'offre et la création de services sont indispensables.*

C'est pourquoi au vu de ces idées et parce que le Pôle Sport doit, au delà de l'investissement, vivre en terme de fonctionnement, il s'avère nécessaire de lancer dès aujourd'hui une étude de marché économique et touristique permettant de structurer l'offre sportive et imaginer un véritable plan d'action économique et touristique.

L'étude consistera donc à déterminer un programme d'accompagnement pour l'élaboration du Pôle Sports intégrant :

- des équipements commerciaux, hôteliers et/ou de restauration,
- un positionnement marketing cohérent au vu de la concurrence locale et régionale,
- des éléments de montage opérationnel validant la faisabilité financière de l'opération.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le principe d'une étude de marché économique et touristique dans le cadre du Pôle Sports.
- autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure de consultation pour la réalisation d'une étude de marché économique et touristique pour le Pôle Sports.
- autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des différents partenaires (Etat, Région, Conseil Général, CAN, CCI...)

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 35  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 10

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Amaury BREUILLE**

[Ordre du jour](#)